

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/08/2024 - 15945 - 2003 B 00628 - 448 678 995 - S.Y.R INVEST.

EURL SYR INVEST

COMPTES ANNUELS

DÉPÔT DU

28 AOUT 2024

2050 - Bilan Actif

15945 (1)

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES
BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL SYR INVEST</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>18 BOULEVARD DE LA LIBERTÉ 35000 RENNES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>44867899500037</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le <u>30/09/2023</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais d'établissement * AB		AC
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF	5 428	AG 5 428
	Fonds commercial (1) AH		AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP		AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	6 107	AS 6 059 47
	Autres immobilisations corporelles AT	370 553	AU 148 503 222 049
	Immobilisations en cours AV		AW
	Avances et acomptes AX		AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
Autres participations CU	2 270 707	CV 44 965 2 225 741	
Créances rattachées à des participations BB	8 293 979	BC 514 230 7 779 749	
Autres titres immobilisés BD	50 000	BE 50 000	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH	906	BI 906	
TOTAL (II) BJ	10 997 682	BK 719 187 10 278 494	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *		
	Matières premières, approvisionnements BL		BM
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR		BS
	Marchandises BT		BU
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
	CRÉANCES		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	531 966	BY 531 966
	Autres créances (3) BZ	163 360	CA 163 360
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CB	253 428	CE 253 428	
Disponibilités CF	528 842	CG 528 842	
Charges constatées d'avance (3)* CH	76 964	CI 76 964	
TOTAL (III) CJ	1 554 561	CK 1 554 561	
Comptes de régularisation			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écarts de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	12 552 243	IA 719 187 11 833 055	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032



2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL SYR INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 000)	DA		5 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		400 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		2 000	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		1 098 461	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		8 434 708
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		1 124 521	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		1 976 589	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		65 222	
	Dettes fiscales et sociales	DY		215 890	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		200	
Autres dettes	EA		1 228		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		14 694	
	TOTAL (IV)	EC		3 398 346	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		11 833 055	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 532 614	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		1 306		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL SYR INVEST		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	912 794	FH	912 794	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	912 794	FK	912 794	
	Production stockée*			FL		
	Production immobilisée*			FM		
	Subventions d'exploitation			FN		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FO	450	
	Autres produits (1) (11)			FP	116 540	
				FQ	52	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 029 838	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	333 116	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	16 041	
	Salaires et traitements*			FY	585 152	
	Charges sociales (10)			FZ	79 642	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* dotations aux provisions*			GA	53 313
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	13	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 067 280	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(37 441)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	899 461	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	300 054	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	1 199 516	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	550 696	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	125 539	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	676 236	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	523 280	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	485 838	

Cegrid Group

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** **DGFIP N° 2053 2023**

Désignation de l'entreprise EURL SYR INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 227
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 253 788
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 255 015
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	88 681
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 553 710
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 642 391
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	612 623
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 484 369
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 385 908
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 098 461
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	7 535
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	116 540
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	2 365		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	86 315		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 553 710		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 227	
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 253 788	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL SYR INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 11 833 055 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 098 462 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 429	6 000	6 000	5 429
Immobilisations incorporelles	5 429	6 000	6 000	5 429
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 107			6 107
- Installations générales, agencements aménagements divers	224 628			224 628
- Matériel de transport	43 054	94 438	123 393	14 099
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 680	12 202	2 056	131 826
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	395 469	106 641	125 449	376 660
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 143 024	2 896 540	1 474 877	10 564 687
- Autres titres immobilisés	50 000			50 000
- Prêts et autres immobilisations financières	35 206		34 300	906
Immobilisations financières	9 228 230	2 896 540	1 509 177	10 615 593

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 000	106 641	2 896 540	3 009 181
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	6 000	125 449	1 509 177	1 640 626
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE									
- Filiales (détenues à + 50 %)									
SARL HOLBROC	10	-109	92,00	9	9	-112			-17
SARL TEDDY SG	10	124	70,00	7	7	17	1 634		93
SARL DV RESTAURATION	195	602	85,00	43	43	-81			63
SARL THE RIVER	10	-361	90,00	9	9	578	1		-159
SARL CASTEL.P	10	-35	97,00	12	12	-72	833		93
SARL AXEL	320	310	94,00	191	191	-614	2 267		156
EURL PODEVA (EX-GERMEN)	10	1	85,45	9	9	819			-275
SAS MALO COMPANY	20		51,00	10	10	875			
SARL DYM	60	-392	97,00	33	33	324			-93
SARL KWEST	380	-574	78,16	257	257	646	1 061		-29
SARL CAPSY	10		51,00	5	5	491	313		-462
SARL POMODORO	15	135	80,00	4	4	52	178		-23
SARL RCO	1	-423	97,00	1	1	1 695	2 029		8
SARL CRESY	10	-113	55,00	6	6	660			-75
SARL MODEV	50	389	97,00	80	80	-169			132
SCI SYMAUMEZ	1		100,00	1	1	-63	171		-99
- Participations (détenues entre 10 et 50%)									
SARL CLEREST	5	12	46,00	2	2	-17			3
SAS BGB	200	20	45,00	90	90	-2			131
SARL POMME D'AMOUR	41	-32	47,00			288	778		75
SARL LA VESPADESCARMES	380	38	35,00	133	133	21	1 408		115
SARL L.D.O.	20	-158	42,50	9	9	138			-8
SAS B.G.R	10	-155	49,00	5	5	172	1 173		28
SNC ROYSY	1		20,00			95			
SARL LA BANQUETTE	370	-304	50,00	185	185	104	853		-56
SAS B.F.RENNES	150	191	49,00	506	506		1 084		50
SARL GEPETTO	40	590	37,00	15	15	-117	992		67
SC SYR IMMO	13	1 324	15,00	620	620	1 045			976
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES									
- Autres filiales françaises									
- Autres filiales étrangères									
- Autres participations françaises									
- Autres participations étrangères									

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 250	179		5 429
Immobilisations incorporelles	5 250	179		5 429
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 838	1 221		6 060
- Installations générales, agencements aménagements divers	58 575	27 276		85 851
- Matériel de transport	43 054	11 659	51 213	3 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 077	12 978	903	59 152
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	153 544	53 135	52 116	154 563

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 067 177 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	8 293 980		8 293 980
Prêts			
Autres	906		906
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	531 967	531 967	
Autres	163 360	163 360	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	76 964	76 964	
Total			
	9 067 177	9 067 177	9 067 177
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	34 300		

Produits à recevoir

Créances rattachées à des participations		273 146
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		378 039
Autres créances		5 400
Disponibilités		3 714
Total		
		660 309

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 000 euros décomposé en 11 312 titres d'une valeur nominale de 442,01 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 810	370,03
Titres émis pendant l'exercice	502	442,01
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 312	442,01

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2023.

Report à Nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		1 139 090
Prélèvements sur les réserves		
Affectations aux réserves		737 090
Distributions		400 000
Autres répartitions		2 000
Report à Nouveau		

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	2022	2021	2020	2019	2018
Capital	4 000 000		1 000 000		5 000 000
Réserve légale	250 760	149 240	149 240		400 000
Réserves générales	1 595 775	587 850	589 850	249 378	1 936 247
Résultat de l'exercice	1 139 090	-1 139 090	1 098 462	1 139 090	1 098 462
Dividendes		402 000			

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 398 347 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	2022	2021	2020	2019
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 306	1 306		
- à plus de 1 an à l'origine	1 123 215	257 483	742 998	122 734
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 223	65 223		
Dettes fiscales et sociales	215 891	215 891		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200	200		
Autres dettes (**)	1 977 817	1 977 817		
Produits constatés d'avance	14 694	14 694		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 258 079

(**) Dont envers les associés 121 132

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 408 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 821
Emprunts et dettes financières divers	113 723
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 248
Dettes fiscales et sociales	92 503
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation	76 964
Charges financières	
Charges exceptionnelles	

Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D AVANCE	14 694
-----------------------------	--------

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Ventes de produits finis		
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels		
Travaux		
Etudes		
Prestations de services	856 000	856 000
Ventes de marchandises		
Produits des activités annexes	56 795	56 795

S.Y.R. INVEST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000.000 euros

Siège social : 36-38, rue Saint-Georges
35000 RENNES

448 678 995 RCS RENNES

* * * * *

<p align="center">PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2024 <i>Extrait du texte des résolutions</i></p>
--

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 1.098.461,90 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 1.098.461,90 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Réserve légale », la somme de : 100.000,00 euros
- Au compte « Autres réserves », la somme de : 996.461,90 euros
- A la réserve spéciale « Œuvres d'artistes vivants », la somme de : 2.000,00 euros

TOTAL :

1.098.461,90 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices (en euros) :

- par décision du 30 décembre 2021, il a été décidé la distribution d'un dividende brut de 250.000 €, éligible dans son intégralité à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI) et au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI) ;
- par décision du 31 mai 2022, il a été décidé la distribution d'un dividende brut de 250.000 €, éligible dans son intégralité à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI) et au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI) ;
- par décision du 31 mars 2023, il a été décidé la distribution d'un dividende brut de 400.000 €, éligible dans son intégralité à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI) et au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI).



**PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2024
*Extrait du procès-verbal***

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 1.098.461,90 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 1.098.461,90 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Réserve légale », la somme de : 100.000,00 euros
- Au compte « Autres réserves », la somme de : 996.461,90 euros
- A la réserve spéciale « Œuvres d'artistes vivants », la somme de : 2.000,00 euros

TOTAL :

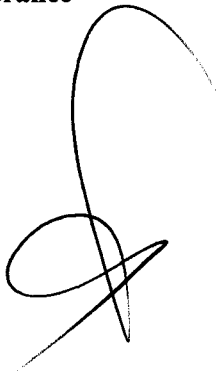
1.098.461,90 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices (en euros) :

- par décision du 30 décembre 2021, il a été décidé la distribution d'un dividende brut de 250.000 €, éligible dans son intégralité à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI) et au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI) ;
- par décision du 31 mai 2022, il a été décidé la distribution d'un dividende brut de 250.000 €, éligible dans son intégralité à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI) et au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI) ;
- par décision du 31 mars 2023, il a été décidé la distribution d'un dividende brut de 400.000 €, éligible dans son intégralité à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI) et au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extraits certifiés conformes
La Gérance**





**AUDIT
CONSULTANTS**

SARL S.Y.R INVEST

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

SARL S.Y.R INVEST

Siège social : 36 - 38 rue Saint-Georges – 35000 RENNES

Capital social : 5 000 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

A l'assemblée générale de la société S.Y.R INVEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.Y.R INVEST relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Titres de participation :

L'activité de la société nous a conduits à examiner la bonne application des règles comptables en matière de procédure de valorisation des titres de participation au travers de tests pour vérifier leur valorisation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Directeur Général Unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes,
Le 15 mars 2024

Le Commissaire aux comptes
AUDIT CONSULTANTS



Laurent ANGOT

Bilan

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 429	5 429		179
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 107	6 060	48	1 269
Autres immobilisations corporelles	370 553	148 503	222 050	240 656
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 270 707	44 966	2 225 742	2 895 405
Créances rattachées aux participations	8 293 980	514 231	7 779 749	6 239 120
Autres titres immobilisés	50 000		50 000	50 000
Prêts				34 300
Autres immobilisations financières	906		906	906
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 997 682	719 188	10 278 494	9 461 833
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 170
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	531 967		531 967	437 180
Autres créances	163 360		163 360	192 062
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	253 428		253 428	269 678
Disponibilités	528 842		528 842	737 909
Charges constatées d'avance (3)	76 964		76 964	12 388
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 554 561		1 554 561	1 650 388
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan

Capital	5 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	400 000	250 760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 936 247	1 595 775
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 098 462	1 139 090
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 434 709	6 985 625
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 124 522	1 384 321
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 976 589	2 550 645
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 223	49 280
Dettes fiscales et sociales	215 891	141 123
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200	
Autres dettes	1 228	1 228
Produits constatés d'avance	14 694	
TOTAL DETTES	3 398 347	4 126 596
Ecarts de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)	865 732	1 121 692
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 532 615	3 004 904
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 306	2 367
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises		561	-561	-100,00
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	912 795	840 000	72 794	8,67
Chiffre d'affaires net	912 795	840 561	72 233	8,59
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	450	225	225	100,00
Autres produits	116 594	48 675	67 919	139,54
Total produits d'exploitation	1 029 838	889 461	140 377	15,78
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises		609	-609	-100,00
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	333 117	283 330	49 786	17,57
Impôts, taxes et vers. assim.	16 041	8 449	7 592	89,86
Salaires et Traitements	585 152	553 398	31 754	5,74
Charges sociales	79 643	85 065	-5 423	-6,37
Amortissements et provisions	53 313	41 343	11 970	28,95
Autres charges	14	5	9	176,14
Total charges d'exploitation	1 067 280	972 201	95 080	9,78
Opérations en commun				
Produits financiers	1 199 516	1 503 717	-304 201	-20,23
Charges financières	676 236	51 468	624 768	NS
Produits exceptionnels	2 255 015	808 491	1 446 524	178,92
Charges exceptionnelles	1 642 392	1 038 911	603 481	58,09
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				

COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL SYR INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 11 833 055 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 098 462 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 429	6 000	6 000	5 429
Immobilisations incorporelles	5 429	6 000	6 000	5 429
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 107			6 107
- Installations générales, agencements aménagements divers	224 628			224 628
- Matériel de transport	43 054	94 438	123 393	14 099
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 680	12 202	2 056	131 826
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	395 469	106 641	125 449	376 660
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 143 024	2 896 540	1 474 877	10 564 687
- Autres titres immobilisés	50 000			50 000
- Prêts et autres immobilisations financières	35 206		34 300	906
Immobilisations financières	9 228 230	2 896 540	1 509 177	10 615 593

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 000	106 641	2 896 540	3 009 181
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	6 000	125 449	1 509 177	1 640 626
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS SUR CHAQUE TITRE									
- Filiales (détenues à + 50 %)									
SARL HOLBROC	10	-109	92,00	9	9	-112		-17	
SARL TEDDY SG	10	124	70,00	7	7	17	1 634	93	
SARL DV RESTAURATION	195	602	85,00	43	43	-81		63	
SARL THE RIVER	10	-361	90,00	9	9	578	1	-159	
SARL CASTEL.P	10	-35	97,00	12	12	-72	833	93	
SARL AXEL	320	310	94,00	191	191	-614	2 267	156	186
EURL PODEVA (EX-GERMEN)	10	1	85,45	9	9	819		-275	8
SAS MALO COMPANY	20		51,00	10	10	875			
SARL DYM	60	-392	97,00	33	33	324		-93	
SARL KWEST	380	-574	78,16	257	257	646	1 061	-29	
SARL CAPSY	10		51,00	5	5	491	313	-462	
EURL POMODORO	15	135	80,00	4	4	52	178	-50	
SARL RCO	1	-423	97,00	1	1	1 695	2 029	8	
SARL CRESY	10	-113	55,00	6	6	660		-75	
SARL MODEV	50	389	97,00	80	80	-169		132	
SCI SYMAUMEZ	1		100,00	1	1	-63	171	-99	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)									
SARL CLEREST	5	12	46,00	2	2	-17		3	
SAS BGB	200	20	45,00	90	90	-2		131	59
SARL POMME D'AMOUR	41	-32	47,00			288	778	75	
SARL LA VESPADESCARMES	380	38	35,00	133	133	21	1 408	115	126
SARL L.D.O.	20	-158	42,50	9	9	138		-8	
SAS B.G.R	10	-155	49,00	5	5	172	1 173	28	
SNC ROYSY	1		20,00			95			
SARL LA BANQUETTE	370	-304	50,00	185	185	104	853	-56	
SAS B.F.RENNES	150	191	49,00	506	506		1 084	50	
SARL GEPETTO	40	590	37,00	15	15	-117	992	67	
SC SYR IMMO	13	1 324	15,00	620	620	1 045		976	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES									
- Autres filiales françaises									
- Autres filiales étrangères									
- Autres participations françaises									
- Autres participations étrangères									

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 250	179		5 429
Immobilisations incorporelles	5 250	179		5 429
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 838	1 221		6 060
- Installations générales, agencements aménagements divers	58 575	27 276		85 851
- Matériel de transport	43 054	11 659	51 213	3 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 077	12 978	903	59 152
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	153 544	53 135	52 116	154 563

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 067 177 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	8 293 980		8 293 980
Prêts			
Autres	906		906
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	531 967	531 967	
Autres	163 360	163 360	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	76 964	76 964	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	34 300		

Produits à recevoir

Créances rattachées à des participations	273 146
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	378 039
Autres créances	5 400
Disponibilités	3 714

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 000 euros décomposé en 11 312 titres d'une valeur nominale de 442,01 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 810	370,03
Titres émis pendant l'exercice	502	442,01
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 312	442,01

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2023.

Report à Nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		1 139 090
Prélèvements sur les réserves		
Affectations aux réserves		737 090
Distributions		400 000
Autres répartitions		2 000
Report à Nouveau		

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Capital	4 000 000		1 000 000		5 000 000
Réserve légale	250 760	149 240	149 240		400 000
Réserves générales	1 595 775	587 850	589 850	249 378	1 936 247
Résultat de l'exercice	1 139 090	-1 139 090	1 098 462	1 139 090	1 098 462
Dividendes		402 000			

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 398 347 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 306	1 306		
- à plus de 1 an à l'origine	1 123 215	257 483	742 998	122 734
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 223	65 223		
Dettes fiscales et sociales	215 891	215 891		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200	200		
Autres dettes (**)	1 977 817	1 977 817		
Produits constatés d'avance	14 694	14 694		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 258 079

(**) Dont envers les associés 121 132

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 408 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 821
Emprunts et dettes financières divers	113 723
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 248
Dettes fiscales et sociales	92 503
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation	76 964
Charges financières	
Charges exceptionnelles	

Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D AVANCE	14 694
-----------------------------	--------

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Ventes de produits finis		
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels		
Travaux		
Etudes		
Prestations de services	856 000	856 000
Ventes de marchandises		
Produits des activités annexes	56 795	56 795